

Colloque organisé par le CERFAPS  
et l'Institut des mineurs

# 16<sup>e</sup> RMJS

## Santé et protection de l'enfance

**vendredi 26 juin 2026 > 9h-17h**

université de Bordeaux, Campus Montesquieu,  
16 avenue Léon Duguit, 33600 Pessac  
amphi Auby



Formation professionnelle permanente

6 heures validées /  
88€TTC

Paiement en ligne sécurisé :



Inscription obligatoire avant le 20 juin :  
[institutdesmineurs@u-bordeaux.fr](mailto:institutdesmineurs@u-bordeaux.fr)

université  
de **BORDEAUX**

9h

## **Accueil**

**Céline Goeury**, vice-présidente du Conseil départemental de la Gironde

9h

## **La santé en danger**

**France Ahano-Ducourneau**, directrice de la promotion de la santé, Département de la Gironde

**Gwenaëlle Brunet**, cadre socio-éducatif Filière mère-enfant, Hôpital des enfants, Centre Jean Abadie, Maternité, CAUVA

**Adeline Gouttenoire**, professeure de droit privé à l'Université de Bordeaux, directrice adjointe du CERFAPS, présidente de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance de la Gironde

**Colette Lajoie**, magistrate, coordinatrice du Tribunal pour enfants de Bordeaux

**Sophie Lescure**, directrice départementale adjointe, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

**Bénédicte Motte**, directrice départementale, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

**Pascal Pillet**, pédiatre, Hôpital des enfants de Bordeaux

10h

## **Les enfants à double vulnérabilité**

**Catherine Bris**, cheffe de service adjointe, Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de la Gironde

**Sophie Lescure**, directrice départementale adjointe, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

**Bénédicte Motte**, directrice départementale, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

**Philippe Pasquis**, directeur général, Institut médico-éducatif de Saint-Émilion & Maison Raphaëlle, association APEI

10h45

## **Pause café**

offerte par le Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) de la Gironde

11h

## **Le droit à la santé de l'enfant placé**

**Steffy Alexandrian**, doctorante en droit privé, CERFAPS, université de Bordeaux, présidente de l'Association Carl

**Pierrine Larrieu**, infirmière, CDEF de la Gironde, Hôpital Charles-Perrens

**Céline Penhoat**, avocate, Barreau de Bordeaux, présidente du Centre de recherche, d'information et de consultation sur les droits de l'enfant (CRIC)

**Julie Waclawski**, responsable territoriale ASE Hauts-de-Garonne, Département de la Gironde

**12h Déjeuner libre**

**14h Les dispositifs spécifiques de prise en charge de la santé des enfants placés**

◆ **Le parcours « Enfance protégée »**

**Sophie Lescure**, directrice départementale adjointe, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

**Bénédicte Motte**, directrice départementale, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

**Fanette Peyratout**, Chargée de mission auprès de la Directrice de Pôle Santé des enfants protégés, Département de la Gironde

◆ **Centre de santé Asterya, association Im'Pactes**

**Marion Lerouge-Bailhache**, pédiatre, Centre hospitalier universitaire (CHU) de Bordeaux

**Sophie Lescure**, directrice départementale adjointe, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

**Bénédicte Motte**, directrice départementale, Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine

**Fanette Peyratout**, Chargée de mission auprès de la Directrice de Pôle Santé des enfants protégés, Département de la Gironde

**Sylvain Turgis**, directeur, Centre de santé Asterya, association Im'Pactes

◆ **La Coordo santé MNA**

**Carole Berkenbaum**, médecin coordinateur, direction générale adjointe chargée de la solidarité, Département de la Gironde

◆ **Les équipes mobiles ressources ASE Gironde**

**Adeline Tchamgoué**, pédopsychiatre – praticien hospitalier, cheffe du Pôle universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, Centre hospitalier Charles Perrens

**17h Fin**

# 16<sup>e</sup> RMJS

## Santé et protection de l'enfance

La santé est un besoin essentiel de l'enfant et un droit fondamental consacré par l'article 24 de la Convention internationale des droits de l'enfant. Les liens entre santé et protection de l'enfance méritent une attention spéciale d'un double point de vue : d'une part, lorsque la santé de l'enfant est en danger, des mesures de protection de l'enfant doivent être mises en place ; d'autre part, la santé de l'enfant placé doit faire l'objet d'une vigilance particulière en raison de sa vulnérabilité spécifique et des difficultés qui peuvent intervenir lors de son accès aux soins. Cette thématique revêt une actualité significative en Gironde, plusieurs dispositifs originaux, récents ou à venir, contribuant à l'effectivité du droit à la santé des enfants placés.

### Sous la direction de

**Adeline Gouttenoire**, professeure de droit privé, université de Bordeaux

**AGAADHOC**

*Association générale  
d'administrateurs ad'loc*



Centre départemental  
de l'enfance et de la famille



### Organisées par

- ◆ Centre européen de recherches en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé (CERFAPS UR4600)
- ◆ Institut des mineurs (IDM)

### Inscription

avant le 20 juin par courriel :  
[institutdesmineurs@u-bordeaux.fr](mailto:institutdesmineurs@u-bordeaux.fr)

### Transports

- ◆ Véhicule personnel (sauf PMR) : stationnement avenue Albert Schweitzer (Pessac) / parking de l'université non accessible
- ◆ TBM :
  - . tram B, lignes 31 et 34 : station Montaigne-Montesquieu
  - . ligne 35 : station Facultés Droit et Lettres

### Tarifs

- ◆ Formation professionnelle permanente : 6h validées / 88€TTC (lien [eSupPay](#))
- ◆ Autre public : gratuit

Contact : [institutdesmineurs@u-bordeaux.fr](mailto:institutdesmineurs@u-bordeaux.fr)

En savoir +

[cerfaps.u-bordeaux.fr](http://cerfaps.u-bordeaux.fr)